

RCS : MULHOUSE

Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00244

Numéro SIREN : 828 107 862

Nom ou dénomination : 2.B. BTP SAS

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2022 sous le numéro de dépôt 9612





**J** DIVERS

**K** CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

63 603

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION  
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLТ)** (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater )	Taux de 19 %

**L** CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DON

Désignation de l'entreprise		SASU 2B BTP		12 rue du Wolf		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		68100 MULHOUSE						
SIRET		8 2 8 1 0 7 8 6 2 0 0 0 2 5						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		31122021		
				Exercice N-1 clos le		31122020		
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028	86 500	030	50 686	35 814	57 634	
	Immobilisations financières* (1)	040	51	042		51	51	
	<b>Total I (5)</b>	044	<b>86 551</b>	048	<b>50 686</b>	<b>35 865</b>	<b>57 685</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	9 264	052		9 264	15 397
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	14 517	070		14 517	15 532
			072	10 684	074		10 684	9 178
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	11 297	086		11 297	3 294	
	Charges constatées d'avance *	092		094				
	<b>Total II</b>	096	<b>45 762</b>	098		<b>45 762</b>	<b>43 402</b>	
	<b>Total général (I + II)</b>	110	<b>132 313</b>	112	<b>50 686</b>	<b>81 627</b>	<b>101 086</b>	
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			1 000		1 000	
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126			100		100	
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )	132						
	Report à nouveau	134			29 886		37 929	
	Résultat de l'exercice	136			5 707		3 957	
	Provisions réglementées	140						
	<b>Total I</b>	142			<b>36 693</b>		<b>42 986</b>	
	Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			17 031		29 658	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			3 850		8 136	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169 )	172		6 236	24 053		20 307	
	Produits constatés d'avance	174						
<b>Total III</b>	176			<b>44 934</b>		<b>58 101</b>		
<b>Total général (I + II + III)</b>	180			<b>81 627</b>		<b>101 086</b>		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	51	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		8 693	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		1 049	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>SASU 2B BTP</b>		Exercice N clos le <b>31122021</b>		Exercice N-1 clos le <b>31122020</b>		Néant			
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>											
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210						
	Production vendue	biens	et livraisons	dont export	215						
				services *	intracommunautaires		217				
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	(5 407)		10 451		
	Production immobilisée *					224					
Subventions d'exploitation reçues					226						
Autres produits					230	2 282			29		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	<b>229 958</b>			<b>216 447</b>		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234						
	Variation de stock (marchandises) *				236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	52 407			59 108		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	726			(1 316)		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)				242	45 896			55 574		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	2 771			3 280		
	Rémunérations du personnel *				250	68 852			45 639		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252	33 715			24 282		
	Dotations aux amortissements *				254	22 537			20 655		
	Dotations aux provisions				256						
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262						
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260							
Total des charges d'exploitation (II)					264	<b>226 904</b>			<b>207 221</b>		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					270	<b>3 054</b>			<b>9 226</b>		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280				1		
	Produits exceptionnels (IV)				290	4 500			750		
	Charges financières (V)				294	349			305		
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300	471			4 905	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348							
	Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	1 027				810	
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>					310	<b>5 707</b>			<b>3 957</b>		
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b> Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	<b>5 707</b>	314				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318						
	Provisions non déductibles*				322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	1 027					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247			330	110					
				écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999						
	<b>Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime</b>								997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)	138			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	342		
	ZFANG (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993			
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127						
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641	350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990		
	<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>					352	<b>6 844</b>		354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)					356						
Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :									360		
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	<b>6 844</b>		372			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **SASU 2B BTP** Néant

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISE									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	73 670	442		444	500	446	73 170			
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460	9 900	462		464		466	9 900			
	Autres immobilisations corporelles	470	5 544	472	1 049	474	3 163	476	3 430			
Immobilisations financières		480	51	482		484		486	51			
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>89 165</b>	<b>492</b>	<b>1 049</b>	<b>494</b>	<b>3 663</b>	<b>496</b>	<b>86 551</b>			

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	24 938	532	18 687	534	500	536	43 126	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550	4 268	552	2 467	554		556	6 734	
	Autres immobilisations corporelles	560	2 274	562	1 715	564	3 163	566	826	
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>31 480</b>	<b>572</b>	<b>22 869</b>	<b>574</b>	<b>3 663</b>	<b>576</b>	<b>50 686</b>	

III **PLUS-VALUES, MOINS-VALUES** (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	Mat. transport		Mat. bureau et info.		
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif* ①	Amortissements* ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession* ④	Plus ou moins-values					
					Court terme* ⑤	Long terme				
						19% ⑥	15% ou 12,80% ⑦	0% ⑧		
1	500	500								
2	3 163	3 163								
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
<b>TOTAL</b>	578	3 663	580	3 663	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
<b>TOTAL</b>					596	585	597	599		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.  
 (1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SASU 2B BTP**

Néant  \*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>		<b>682</b>		<b>684</b>		<b>686</b>			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683								
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					
Terrains	710		715		2						
Constructions	720		725		3						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4						
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5						
Matériel de transport	750		755		6						
Autres immobilisations corporelles	760		765		7						
<b>TOTAL</b>		<b>770</b>		<b>775</b>		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		<b>780</b>			
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)						982					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice		982 bis					
Déficits imputés						983					
Déficits reportables						984					
Déficits de l'exercice						860					
Total des déficits restant à reporter						870					
IV DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381			
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325									
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327									
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380			
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326									
N° du centre de gestion agréé								388			
Montant de la TVA collectée								374		2 803	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378		17 359	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

**DETERMINATION DES EFFECTIFS  
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2033-E 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SASU2B BTP</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <b>01012021</b>	et clos le : <b>31122021</b>	Durée en nombre de mois	<b>12</b>
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel *	376		3
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		233 083
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		2 281
<b>TOTAL 1</b>	<b>106</b>		<b>235 364</b>
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
<b>TOTAL 2</b>	<b>144</b>		
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	121		68 289
Variation négative des stocks	145		6 133
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		20 929
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
<b>TOTAL 3</b>	<b>152</b>		<b>95 352</b>
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	137	<b>140 013</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117		140 013
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		235 364
Effectifs au sens de la CVAE	023		3
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	01/01/2021	160 31/12/2021
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186		

(1) Il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|1

N° SIRET 8|2|8|1|0|7|8|6|2|0|0|0|2|5

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 2B BTP

ADRESSE ( voie ) 12 rue du Wolf

CODE POSTAL 68100

VILLE MULHOUSE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  M Nom patronymique **BALBAY** Prénom(s) **Erdal**  
 Nom marital  % de détention **100,00** Nb de parts ou actions **100**  
 Naissance : Date **16111983** N° département **99** Commune **SIVAS** Pays **TURQUIE**  
 Adresse : N° **39** Voie **boulevard des Alliés**  
 Code postal **68100** Commune **MULHOUSE** Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2022

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1) Néant [X]

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|1

N° SIRET 8|2|8|1|0|7|8|6|2|0|0|0|2|5

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 2B BTP

ADRESSE ( voie ) 12 rue du Wolf

CODE POSTAL 68100 VILLE MULHOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique [ ] Dénomination [ ] N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Adresse : N° [ ] Voie [ ] Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ] N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Adresse : N° [ ] Voie [ ] Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ] N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Adresse : N° [ ] Voie [ ] Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ] N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Adresse : N° [ ] Voie [ ] Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ] N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Adresse : N° [ ] Voie [ ] Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ] N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Adresse : N° [ ] Voie [ ] Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ] N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Adresse : N° [ ] Voie [ ] Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ] N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Adresse : N° [ ] Voie [ ] Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

**Etats financiers au 31/12/2021**

**Bilan**

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	73 170	43 126	30 044	48 732
	Autres immobilisations corporelles	13 330	7 561	5 769	8 902
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	51		51	51	
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>86 551</b>	<b>50 686</b>	<b>35 865</b>	<b>57 685</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements	812		812	1 538
	En-cours de production de biens	8 452		8 452	13 859
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	14 517		14 517	15 532
	Autres créances	10 684		10 684	9 178
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES</b>	11 297		11 297	3 294	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>45 762</b>		<b>45 762</b>	<b>43 402</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>		<b>132 313</b>	<b>50 686</b>	<b>81 627</b>	<b>101 086</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

51

51

(3) dont créances à plus d'un an

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

		31/12/2021	31/12/2020
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	29 886	37 929
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>5 707</b>	<b>3 957</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>36 693</b>	<b>42 986</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	17 031	29 658
	Emprunts et dettes financières divers (3)	6 236	6 851
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 850	8 136
	Dettes fiscales et sociales	17 817	13 456
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
	Produits constatés d'avance (1)		
	<b>Total des dettes</b>	<b>44 934</b>	<b>58 101</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>81 627</b>	<b>101 086</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	5 707,47	3 956,80
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	36 241	58 101	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

**Etats financiers au 31/12/2021****Compte  
de  
Résultat**

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

				31/12/2021	31/12/2020
		France	Exportation	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	233 083		233 083	205 966
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>233 083</b>		<b>233 083</b>	<b>205 966</b>
	Production stockée			(5 407)	10 451
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			2 281	
	Autres produits				29
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>229 958</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			52 407	59 108
	Variation de stock			726	(1 316)
	Autres achats et charges externes			45 896	55 574
	Impôts, taxes et versements assimilés			2 771	3 280
	Salaires et traitements			68 852	45 639
	Charges sociales du personnel			33 715	24 282
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			22 537	20 655
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>226 904</b>	<b>207 221</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>3 054</b>	<b>9 226</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

RESULTAT D'EXPLOITATION		3 054	9 226
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		1
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>		<b>1</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	349	305
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>	<b>349</b>	<b>305</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(349)</b>	<b>(304)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>2 706</b>	<b>8 922</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	4 500	
	Sur opérations en capital		750
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>4 500</b>	<b>750</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	139	100
	Sur opérations en capital	332	4 805
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>471</b>	<b>4 905</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>4 029</b>	<b>(4 155)</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 027	810
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>234 458</b>	<b>217 198</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>228 750</b>	<b>213 241</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>5 707</b>	<b>3 957</b>

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

**Etats financiers au 31/12/2021**

**ANNEXE**

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **81 627** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **234 458** euros et un total **charges** de **228 750** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **5 707** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	73 670				500	73 170
Instal., agencement, aménagement divers	9 900					9 900
Matériel de transport	5 544		1 049		3 163	3 430
Matériel de bureau, informatique et mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>89 114</b>		<b>1 049</b>		<b>3 663</b>	<b>86 500</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	51					51
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>51</b>					<b>51</b>
<b>TOTAL</b>	<b>89 165</b>		<b>1 049</b>		<b>3 663</b>	<b>86 551</b>

# Amortissements

Etat exprimé en euros

Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
	Dotations	Diminutions	

		Amortissements début d'exercice	Dotations	Diminutions	Amortissements au 31/12/2021
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	24 938	18 687	500	43 126
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	4 268	2 467		6 734
	Matériel de bureau, mobilier	2 274	1 715	3 163	826
	Emballages récupérables et divers				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>31 480</b>	<b>22 869</b>	<b>3 663</b>	<b>50 686</b>
<b>TOTAL</b>	<b>31 480</b>	<b>22 869</b>	<b>3 663</b>	<b>50 686</b>	

## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	51	51	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	14 517	14 517	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	7 607	7 607	
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 077	3 077	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>25 252</b>	<b>25 252</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	17 031	8 339	8 693	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 850	3 850		
	Personnel et comptes rattachés	3 727	3 727		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 870	13 870		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	220	220		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	6 236	6 236		
	Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>44 934</b>	<b>36 241</b>	<b>8 693</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		12 627			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		6 236			

## Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice	100,00	10,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>	<b>100,00</b>	<b>10,0000</b>	<b>1 000,00</b>

--

## Effectif moyen

		31/12/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers		3	
	TOTAL		3	

--

**2B BTP SASU**

au capital de 1 000 Euros

Siège social : 12 rue Wolf - 68200 MULHOUSE

Siret : 828 107 862 00025 - RCS Mulhouse

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2021**

Monsieur BALBAY Erdal, associé unique et président de la SASU 2B BTP, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 229 958 euros.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de : Travaux publics - maçonnerie.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 226 904 euros.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Achats de matières premières	52 407 euros
- Salaires et traitements	68 852 euros
- Charges sociales	33 715 euros
- Autres achats et charges externes	45 896 euros

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 5 707 euros.

**PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5 707 euros, de la manière suivante :

Report à nouveau 31-12-2020	: 29 886 euros
Bénéfice de l'exercice au 31-12-2021	: <u>5 707 euros</u>
Total résultat distribuable	: 35 593 euros
Dividende distribué avant prélèvement sociaux	: 8 000 euros
Report à nouveau (nouvel exercice)	: 27 593 euros

ER

## **DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent aucune charge de caractère somptuaire ni de dépense du relevé des frais généraux exclue des charges déductibles fiscalement.

## **CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE**

Le Gérant déclare qu'aucune convention visée à l'article L223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

A Mulhouse le : 13 juin 2022

Le Président

Monsieur BALBAY Erdal



**2B BTP SASU**

au capital de 1 000 Euros

Siège social : 12 rue Wolf - 68200 MULHOUSE

Siret : 828 107 862 00025 - RCS Mulhouse

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE  
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 30 JUIN 2022**

**1° RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2021, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au président quitus de sa gestion pour ledit exercice.

**2° RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5 707 euros, de la manière suivante :

Report à nouveau 31-12-2020	: 29 886 euros
Bénéfice de l'exercice au 31-12-2021	: <u>5 707 euros</u>
Total résultat distribuable	: 35 593 euros
Dividende distribué avant prélèvement sociaux	: 8 000 euros
Report à nouveau (nouvel exercice)	: 27 593 euros

Conformément aux dispositions de l'article 158, 3-2° à 4° du Code Général des Impôts, l'associé est informé que les distributions bénéficient d'une réfaction de 40 % en termes d'imposition personnelle sur le revenu.

Selon l'article L.136-7-1-1° du code de la Sécurité Sociale, un dividende net sera mis en paiement après déduction des prélèvements sociaux au taux de 17.50%.

**3° RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur BALBAY Erdal et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du nouveau code de commerce.

**4° RESOLUTION**

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Mulhouse, le 30 juin 2022  
Le Président,  
Monsieur BALBAY Erdal



**2B BTP SASU**

au capital de 1 000 Euros

Siège social : 12 rue Wolf - 68200 MULHOUSE

Siret : 828 107 862 00025 - RCS Mulhouse

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DU 30 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux, et le trente juin à Mulhouse,

Monsieur BALBAY Erdal,

Propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la SASU 2B BTP,  
associé unique de la dite société,

**I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :**

En sa qualité de seul président de la société Monsieur BALBAY Erdal, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

**II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :**

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- a délégation de pouvoirs en vue des formalités.

**PREMIERE DECISION**

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 5 707 euros, et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

**DEUXIEME DECISION**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5 707 euros, de la manière suivante :

Report à nouveau 31-12-2020	: 29 886 euros
Bénéfice de l'exercice au 31-12-2021	: <u>5 707 euros</u>
Total résultat distribuable	: 35 593 euros
Dividende distribué avant prélèvement sociaux	: 8 000 euros
Report à nouveau (nouvel exercice)	: 27 593 euros

Conformément aux dispositions de l'article 158, 3-2° à 4° du Code Général des Impôts, l'associé est informé que les distributions bénéficient d'une réfaction de 40 % en termes d'imposition personnelle sur le revenu.

Selon l'article L.136-7-1-1° du code de la Sécurité Sociale, un dividende net sera mis en paiement après déduction des prélèvements sociaux au taux de 17.50%.

### **TROISIEME DECISION**

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

### **QUATRIEME DECISION**

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

Mulhouse, le 30 juin 2022  
Le Président,  
Monsieur BALBAY Erdal

